

**INSTRUCTIONS DE COURSE Types Habitable 2021-2024**

**Régate de Bassin - Coupe Pierre SOURGEN**

Grade 5 C – 30 OCTOBRE 2022

*Rivière Dordogne*

CLUB NAUTIQUE LOUBESIEN

*( Changement d’Horaire : à 3 h du matin il sera 2 h)*

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu’un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification*

**1. REGLES**

L’épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

*Les règlements fédéraux, les règles du Championnat de l’Estuaire 2022.*

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

##### 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d’avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l’eau selon, par VHF

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

##### 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d’information à Cavernes et ou mis en ligne sur www.cnl33.fr

3.3 Sur l’eau, le comité de course a l’intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 72

**4. CODE DE CONDUITE**

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

##### 5. SIGNAUX

##### 5.1 Les signaux sont envoyés au mât de pavillons situé sur la barge du CNL à Cavernes, sur le Bateau Comité.

##### 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d’avertissement ne pourra pas être fait moins de 1 mn après l’affalé de l’Aperçu.

**6. PROGRAMME DES COURSES**

6.1 Dates et heure des courses

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date | Flotte | Signal d’attention | Nbre Courses |
| Dimanche 30 Octobre  **A Cavernes** | A,B,C,D et R | **9 H 30** | 2 |

6.3 Pour prévenir les bateaux qu’une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l’envoi du signal d’avertissement.

**7. PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont les flammes 1-3-5 pour les flottes 1 – 3 – 5 selon la découpe du Championnat de l’Estuaire de la Gironde

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

Flamme 1 Flamme 3 Flamme 5

Le pavillon toutes classes est le Pavillon National.

**8. ZONES DE COURSE**

L’emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

**9. LES PARCOURS**

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l’ordre dans lesquel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d’avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer par VHF et par un panneau indiquant le parcours au mât de la barge ou sur le bateau comité de course

9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS. Le passage de la porte du pont LGV est obligatoire.**

##### 9.5 Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l’une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d’arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner ou bouée de parcours précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).

##### Les modalités d'application sont fixées en annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE.

**10. MARQUES** Départ et Arrivée sont définies en Annexe

Le Dimanche 30 octobre aucun signal d’avertissement ne sera donné après 16 H

**11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES**

Les zones considérées comme des obstacles sont les épaves, les îles, les rives, les digues, les pontons,…

**12. LE DEPART**

12.1 Ligne de départ définie en ANNEXES

**Rappel de la procédure de départ appliquée en régate sur l’Estuaire de la Gironde :**

H – 8 min Signal d’avertissement (SA) avec le Pavillon National et 1 signal sonore

H – 4 min Signal préparatoire avec 1 signal sonore

H – 1 min 1 minute avant départ (amené du signal préparatoire) avec 1 signal sonore long

H – 0 min Top Départ (amené du signal d’avertissement) avec 1 signal sonore

12.3 Si une partie quelconque de la coque d’un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu’il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72. L'absence d’émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

**14. L’ARRIVEE**

14.1 Ligne d’arrivée au mât arborant un pavillon bleu ou le pavillon de réduction S de parcours ( définie en ANNEXES

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d’arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

Dans le cas où une marque d’arrivée aurait dérapé, la ligne d’arrivée sera définie par le CC avec une annonce par VHF pour communiquer l’amer défini qui sera situé dans le prolongement de la ligne précédemment définie.

**15. SYSTEME DE PENALITE**

15.1 Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s’appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

**16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

16.1 Les temps sont les suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe | Parcours | Temps limite pour finir après le 1er de chaque flotte |
| Flottes 1 – 3 – 5 | Type côtier | 30 minutes |

16.2Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau de chaque flotte ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a))

**17. DEMANDES D’INSTRUCTION**

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de *30 minutes* après que le dernier bateau de chaque groupe a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu’il n’y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L’heure sera affichée sur le tableau officiel d’information.

17.2 Des formulaires de demandes d’instruction sont disponibles

17.3 Des avis seront affichés sur le panneau à l’entrée sur Club House du CNL, au plus tard 15 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu au Club House du CNL . Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d’information.

**18. CLASSEMENT**

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Quand les deux courses ont été validées, le classement général d’un bateau sera le total des scores de ses courses.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système *temps sur temps*

*avec cvl.*

**19. REGLES DE SECURITE**

19.1 [DP] [NP]Un émargement sera mis en place **au départ** de la première course .

19.2 [DP] [NP]Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le 72.

19.4 **Utilisation du Bout dehors :**

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

**20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D’EQUIPEMENT**

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l’approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d’équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l’approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D’EQUIPEMENT**

## 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l’avis de course et aux instructions de course.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles *75 minutes* avant son signal d’avertissement.

**24 EVACUATION DES DETRITUS**

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritus dans l’eau. Ils doivent être gardés à bord jusqu’au débarquement de l’équipage.

**25 EMPLACEMENTS**

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port de Cavernes.

**26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L’EAU**

## [DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l’eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d’une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

## **28. PRIX**

## Des prix seront décernés à l’issue de la Course le Dimanche 30 octobre 2022 .

## Résultats de la Régate .

## et de la Coupe Dordogne (Troque Sel, Trophée JL Bonnafous, Trophée Estuaire Rose, Trophée P.Sourgen)

## **ARBITRES DESIGNES**

Andrée BUCHMANN-ZVORYKINE, Dimitri ZVORYKINE

**ANNEXE » PARCOURS »**

Dimanche 30 Octobre 2022

Changement d’Horaires (à 3 h du matin il sera 2 h)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Coefficient | BORDEAUX  (Cavernes + 30 mn) | LIBOURNE |
|  |  |  |

Signal d’Attention : 9 H 30

Réduction possible annoncée par VHF

à toutes les marques de parcours, les bouées de chenal, de club ou amer défini et le Bateau Comité.

**PARCOURS n°**1

(7 milles)

***Départ*** :Mât de Pavillons sur la Barge du CNL à Tribord et Bouée Club ou Amer défini par VHF à laisser à Babord

D13 Tribord

***Arrivée :***Bouée D18 Babord et Bateau Comité

**PARCOURS n°**2

***Départ*** : Bouée D18 Tribord et Bateau Comité

ou

Bouée de réduction et Bateau Comité

D11 Babord

D9 Babord

***Arrivée*** Barge du CNL à Babord et Bouée Club ou amer défini sur l’autre rive à Tribord

